

## **Les principaux acteurs de la Conspiration de Cellamare et de la Révolte de Pontkalleg.**

**La Conspiration de Cellamare** (1718) est une curieuse affaire d'état, conséquence des guerres de Louis XIV, de son testament et de sa succession en France et en Espagne. Yves V de Tourzel d'Allègre, dit d'Alegre, marquis d'Allègre (pas encore maréchal de France au moment de ces faits) y est mêlé sans que, pour le moment, son rôle ne soit pas clairement et complètement établi.

**Philippe V** (1683-1746), est roi d'Espagne depuis 1700, à la mort de son grand oncle Charles II. Il est fils du Grand Dauphin et petit fils de Louis XIV.

**Philippe d'Orléans** (1674-1723) est Régent et fils de Monsieur, Philippe de France, frère de Louis XIV.

**Louis Auguste de Bourbon** (1670-1736), duc du Maine, est fils légitimé de Louis XIV. Il a été déclaré né de « mère inconnue ». En fait il est un fils naturel que Louis XIV eut de la marquise de Montespan.

**De ces trois personnages** découle la suite.

Le duc du Maine, que Louis XIV a voulu privilégier, cherche à se venger de Philippe d'Orléans que le destin a porté au pouvoir comme Régent, et qui a cassé le testament du « grand roi ». Maine appelle à l'aider Philippe V d'Espagne qui a renoncé au trône de France.

**La conspiration** profite de la révolte des petits nobles de Bretagne autour du marquis de Pontkalleg (1718-1720). La conspiration de Cellamare démasquée, elle laisserait une impression d'opérette, ses principaux chefs promptement « pardonnés », si les conjurés de Pontkalleg ne l'avaient pas payée de leur vie.

Plutôt que rédiger le déroulé de ce film, aussi vrai que complexe, je vous propose ci-dessous, **par ordre alphabétique**, les portraits de chacun des principaux acteurs.

Les explications croisées rendent plus aisée la compréhension de cet embrouillamini au sein duquel voici... Yves V d'Alegre et son épouse la marquise d'Allègre, Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade (ou plutôt de Donneville).

D'autres Mémoires écrits de leur temps compléteront ultérieurement le portrait de cette fantasque épouse et de ses filles.

### **Le cardinal Alberoni.**

1664-1752.



Le cardinal Alberoni

Ministre de Philippe V d'Espagne, le cardinal **Giulio Alberoni** est un relais entre le gouvernement espagnol et son ambassade à la cour de Philippe d'Orléans qui assure la Régence (1715-1723).

Jules Alberoni est né à Piacenza (Plaisance) en 1664. Il sera d'abord abbé en Italie. Après un parcours auprès du duc de Parme François 1<sup>er</sup> Farnèse ; puis de Louis Joseph duc de Vendôme dont il sera longtemps *l'ami* intime. On le trouve enfin bénéficiant de la proximité d'avec Marie Anne de La Trémoille princesse des Ursins, qu'il écarte pour marier Elisabeth Farnèse à Philippe V roi d'Espagne, veuf de Marie-Louise de Savoie morte à 27 ans en 1714.

Madame de Maintenon écrit de Saint Cyr à la princesse des Ursins, le 18 mars 1709 : « Monsieur de Vendôme ne sert plus, au moins pour cette année, et je doute fort que la vie qu'il mène le mette en état de servir à l'avenir. Nous avons été bien trompés sur cette homme là et le roi bien mal averti de ce qui se passait en Italie : nous lui en devons la perte entière par le siège de Turin qu'il vint persuader au roi, lui répondant de toutes les facilités, et lui promettant de le faire lui même, après quoi il s'en remet sur M. de La Feuillade pour faire sa cour à M. Chamillard.

Ensuite il fait cette belle campagne de l'année passée qui nous réduit à l'état où nous sommes et se livre à M. l'abbé Alberoni, Italien et son favori, pour déshonorer M. le duc de Bourgogne, il le garde auprès de lui à Anet et déclare qu'il serait inconsolable s'il le perdait. »

**La nouvelle reine d'Espagne** le fait nommer cardinal et grand d'Espagne, puis en 1715, premier ministre de Philippe V. Il œuvre à relever le pays après le traité d'Utrecht, en 1713, entre l'Espagne la France, la Hollande et l'Angleterre qui reçoit Terre Neuve, une partie du Canada et Gibraltar.

**Par l'intermédiaire de Cellamare**, l'ambassadeur d'Espagne, qui tient ses ordres de lui, Alberoni complot avec la duchesse et le duc du Maine, avec le duc de Richelieu, pour affaiblir la France. Leur buts sont multiples, mais l'essentiel est de placer Philippe V, Bourbon d'Espagne, et le duc du Maine petit fils légitimé de Louis XIV, au lieu du Régent, à côté de Louis XV... voire à sa place.

Il commencera par faire disgracier la princesse des Ursins aux yeux de Philippe V.

Le Régent choisit de conduire sa propre politique dite « *polysynodie* » dont il résulte une alliance Franco-Anglaise qui conduit à une guerre contre l'Espagne.

**Un des complots d'Alberoni** a lieu à l'occasion des Etats de Bretagne que notre marquis d'Allègre, Yves V, encadre à Dinan dès juin 1717, contemporains de la Conspiration de Cellamare.

A Paris le 3 décembre 1719, à la fin de la Conspiration de Cellamare, *Liselote*, Princesse Palatine, mère du Régent Philippe d'Orléans, écrit : « *Alberoni ferait très bien aux galères : il est gros et fort et ferait un bon rameur. Nul châtiment, fût il le pire, n'est trop grand pour ce pitre. Il commence pourtant à parlementer ; il veut faire une bonne paix, dit-il, si on le laisse en Espagne ; mais ni l'empereur ni mon fils, ne veulent entendre parler de paix, à moins qu'on ne renvoie ce scélérat chez lui en Italie. Je voudrais qu'il y fut déjà...* »

**Louis de Saint-Simon**, ami du Régent et favorable au rapprochement avec l'Angleterre, évoque le maréchal de Vendôme recevant les visites sur sa chaise percée. Un jour Alberoni fait partie des visiteurs. Au moment « *de la cérémonie du torche cul* » il a le talent de s'écrier en Italien : « *O Culo di angelo !...* » Il se ménagea définitivement les bonnes grâces du maréchal. Ce que confirme Mme de Maintenon qui écrit à la princesse des Ursins que Vendôme emmène partout Alberoni avec lui, le garde dans son château d'Anet, et « *serait inconsolable s'il le perdait* ».

Exilé en 1719, nommé légat en Romagne, par le Pape, en 1723, Alberoni meurt sans sa ville natale en 1752.

## Le prince de Cellamare.

1657-1733.

**Diplomate** de nationalité Espagnole, mais né à Naples en 1657, **Antonio del Giudice**, prince de Cellamare (dans la province des Pouilles), fut ambassadeur de Philippe V d'Espagne en France.

(**Nota** : nous n'avons pas connaissance de portraits du prince de Cellamare)

Louis XV est encore enfant et de santé fragile. La Régence est assurée par Philippe d'Orléans contre la volonté de Louis XIV.

En 1716 et 1717 la France, sous la pression du Régent et de l'abbé Dubois, s'est rapprochée de l'Angleterre.

L'Espagne se trouve isolée.

Cellamare conspire en liaison avec le cardinal Jules Alberoni (1664-1752), comme lui Italien à la cour de Philippe V, lequel étant petit-fils de Louis XIV pourrait ou bien aider le duc du Maine à conquérir la Régence, voire la couronne, ou bien prétendre lui-même, malgré sa « renonciation », à la couronne de France.

A condition d'y trouver des alliés.

Ce qui fut fait en 1718 avec la duchesse du Maine et son mari le duc du Maine, enfant naturel légitimé de Louis XIV.

**La conspiration est démasquée.** La marquise d'Allègre y aurait contribué si on en croit Saint-Simon.

Cellamare est arrêté le 9 décembre 1718 et expulsé. Les documents qui concernent la conspiration ont pour la plupart disparu. Ainsi les auteurs qui ont travaillé sur ce sujet ( Emile Bourgeois en 1892 ; Duclos dans ses Mémoires Secrets de 1791 ; Lemontey dans son Histoire de la Régence, en 1832, etc.) ne sont pas d'accord sur l'itinéraire du retour en Espagne du prince de Cellamare. Il part de Paris accompagné de deux capitaines de cavalerie.



Certains auteurs, sur témoignages, le voient allant à Blois et Poitiers d'où il continue librement. D'autres le voient à Fontainebleau. Il est aussi dit attaqué en chemin.

La disparition des documents français fiables ajoute au malaise trouble qu'on ressent lorsqu'on rapproche les affaires de Cellamare et de Pontkalleg (et l'effondrement du système Law).

Cellamare meurt à Séville en 1733, la même année qu'Yves V, marquis d'Allègre.

## La Conspiration de Cellamare.

1718.

Georges Paul évoque cette conspiration en deux mots. BMA p 98.

Il y a cependant beaucoup à en dire et à éclaircir le rôle d'Yves V d'Alegre à Sceaux, Versailles, Londres... Dinan et Nantes.

La conspiration de Cellamare se déroule pendant la Régence et les remous qui accompagnent la succession de Louis XIV.

Elle aboutit à la guerre franco-espagnole de 1719.

Le « grand roi » mort le 1<sup>er</sup> septembre 1715, Louis XIV, son arrière-petit-fils, fils du duc de Bourgogne, devient roi le jour même. Né le samedi 15 février 1710, il n'a que cinq ans.

**Le roi d'Espagne**, qui a succédé à Charles II en 1700, est Philippe V (1683, 1700-1746), duc d'Anjou, petit fils de Louis XIV et allié au royaume de Naples.

En 1712 Philippe V avait « *renoncé anticonstitutionnellement* » à ses droits sur la couronne de France.

Philippe, duc d'Orléans assure la Régence jusqu'en 1723. Il est fils de Monsieur, frère de Louis XIV et de la Princesse Palatine.

**En mai puis août 1714**, Louis XIV avait fait une entorse à la constitution et rendait « *successibles* » ses enfants naturels et donnait aux *légitimés* le rang de prince de sang. Mesure qui s'explique par les nombreux décès qui touchent un à un les descendants légitimes de Louis XIV, et pouvait mettre de duc du Maine sur le trône. En 1715 en effet Louis XV reste seul descendant légitime en vie.

Louis XIV entretenait une sorte d'équilibre malsain entre les influences du duc d'Orléans, et du duc du Maine un de ses fils *légitimés*.

**Louis XV est de santé fragile**. La rougeole, et les saignées, ont décimé ses parents, frères et sœurs. S'il disparaissait, la couronne de France risquait d'être réclamée par l'Autriche, l'Angleterre, le duc du Maine pour les Bourbons, et surtout par Philippe V d'Espagne.

**Louis de Saint-Simon** raconte cette période à travers des portraits, dont celui de la marquise d'Allègre, ou par le récit de l'ascension de l'abbé Dubois.

Ce dernier était précepteur du duc de Chartres (1674-1723), futur Philippe d'Orléans, en approchant le chevalier de Lorraine amant de Monsieur (1640-1701), le père du duc d'Orléans. « *La sodomie et le double adultère les avaient bien servis en les servant eux-mêmes.* »



Philippe V d'Espagne, petit fils de Louis XIV

La dernière année du règne de Louis XIV, fin 1714, il avait voulu nommer Yves V d'Alegre à l'ambassade de France à Londres où des conversations déterminantes auront lieu entre l'abbé Dubois, pour lui-même et pour le Régent en 1718.

**Saint-Simon**, ami du Régent, ne peut s'empêcher de regretter que son père, Claude de Saint Simon (1607-1693, conseiller de Louis XIII ) n'ait pas été à la place de Dubois pour influencer la politique étrangère dans un sens qui eut mieux servi les intérêts français que l'Angleterre va miner.

**Dubois** conseiller d'Etat depuis janvier 1716 tirait le Régent vers l'Angleterre. Saint Simon : « *Le Régent ne put me cacher longtemps l'inclination supérieure qu'il avait prise pour l'Angleterre.* »

**La France** avait pourtant des raisons maritimes et coloniales de rester alliée à l'Espagne, ne serait-ce que pour contrebalancer la puissance de l'Angleterre. La Hollande était liée aux Anglais par Guillaume d'Orange. La France s'alliant à eux à La Haye le 4 janvier 1717 forme la « *Triple Alliance* » contre l'Espagne. Cela deviendra la « *Quadruple Alliance* » le 2 août 1718, avec l'Empereur. L'ambassade de France à Londres est une place de première importance.

### **Juin 1717. Les Etats de Bretagne.**

Il fut question de soulever les Bretons mécontents du « *dixième* », taxe trop lourde. Yves V d'Alegre présidait les Etats de Bretagne à Dinan en juin 1717.

**Le marquis de Pontkalleg** se place là.

En août 1717 le « *dixième* » est supprimé.

En décembre 1717 quatre nobles bretons sont « *mandés* » à Paris par lettre de cachet.

Le 21 décembre 1717 les Etats de Bretagne sont cassés. Ils n'avaient pas obtempéré au sujet du « *don gratuit* » du dixième, c'est à dire le paiement de cet impôt.

Le complot éventé, plusieurs des personnes impliquées fuient en Espagne où elles trouvent place et charge à la cour de Madrid. C'est le cas de Nicolas Foucault de Magny qui avait fui dès après les événements de Bretagne et avait demandé en vain le pardon du Régent.

**Saint-Simon**, en 1721, ambassadeur en Espagne : « *...Don Gaspard Giron ne me conduisit (...) que jusqu'au bout de l'appartement du roi (...) et laissa sa fonction à un majordome de la reine. J'avais su que Magny, qui en était un, se trouvait justement en semaine, par conséquent que c'était à lui de m'introduire. J'avais (...) demandé qu'on en chargeât un autre... Soit que cette défense ait été étendue aux autres Français réfugiés pour l'affaire de Cellamare et de Bretagne, ou qu'ils l'aient cru sur l'exemple de Magny, ils évitèrent tous et toujours ma rencontre (...).* »

Pontkalleg a réuni quelques conjurés. Quatre d'entre eux, dont le marquis, se rendent, espérant un procès équitable. Ils seront décapités à Nantes, entrant dans la légende.

**En 1718 l'abbé Dubois** dégomme d'Antin et d'Huxelles des Affaires Etrangères auxquelles Louis de Saint-Simon pouvait aussi prétendre.

Il négociait pour lui autant que pour le Régent et pour la couronne de France. Dès lors il roule pour lui même.

Dès 1718 Philippe V d'Espagne tente de susciter des soulèvements en France. Son ministre (depuis 1716) le cardinal **Alberoni** joue un rôle de relais vers l'ambassade d'Espagne.

En 1718 l'ambassadeur d'Espagne en France est le prince de **Cellamare**. Il reçoit ses ordres d'Alberoni avec qui il présente des points communs, né comme lui en Italie.

Il a mission d'approcher Anne Louise de Bourbon-Condé **duchesse du Maine** (1676-1753) qui tient un salon politique dans son château de Sceaux. Son mari Louis Auguste **duc du Maine** (1670-1736) fils légitimé de Louis XIV est mal traité par les Bourbons au pouvoir. En 1717 le droit des *légitimés* au titre de prince de sang est supprimé.

Maine pourrait s'allier à Philippe V d'Espagne. La duchesse prit contact avec le cardinal Alberoni, premier ministre de Philippe V d'Espagne.

Parmi les personnes impliquées dans la Conspiration de Cellamare, outre le duc et la duchesse du Maine, on trouve la **baronne de Staal-Launay**, femme de chambre de la duchesse ; Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis **duc de Richelieu** (1696-1788, baron de Barbezieux) arrière petit neveu du cardinal, et qui aurait eu une liaison avec la propre fille du régent; le **cardinal Melchior de Polignac** (1661-1741, né à Lavoûte sur Loire), d'autres personnes, et... **Yves V d'Alegre** (qui n'est pas encore maréchal de France).

Des faux, documents compromettants, ont été écrits par l'écrivain à la bibliothèque du roi, Jean Buvat. Ils devaient parvenir à Alberoni. Mais Buvat, apeuré, les montra à l'abbé Dubois. Dès lors Dubois se servit de Buvat comme espion. Dubois mena un double jeu. Il laissa partir les documents vers Alberoni, mais arrêta le messenger à Poitiers le 5 décembre 1718.

Le 9 décembre 1718 le prince de Cellamare est arrêté et expulsé.

Le 29 décembre 1718 ce sont le duc et la duchesse du Maine qui sont arrêtés. Le duc est emprisonné dans la forteresse de Doullens. La duchesse est envoyée à Dijon. La baronne de Staal-Launay, Yves d'Alegre et son gendre, ainsi que d'autres « comploteurs » sont emprisonnés quelques semaines au fort de Doullens (Picardie). Le duc de Richelieu est enfermé à la Bastille. Le Régent lui en veut : « *Si le duc avait eu quatre têtes j'aurais eu de quoi les couper toutes quatre. Mais il n'en a pas une seule...* ».

Le 27 août 1719 la duchesse est pardonnée.

Le 5 décembre 1719 le cardinal Alberoni est expulsé, envoyé en disgrâce.

En 1721 intervient un traité entre Espagne et France, et on parle de marier Louis XV à une princesse Espagnole.

Le 2 décembre 1723 le Régent meurt.

Alberoni est légat du Pape en Romagne.

En 1724 Philippe V abdique mais est rappelé sur le trône. Yves V est maréchal de France.

En 1733, mort de Cellamare. Mort d'Yves V à 80 ans.

14 mai 1736, mort du duc du Maine.

De nouveau en 1749 les Etats de Bretagne refuseront le « *don gratuit* » du vingtième.

Le 29 juin 1752 la mort du cardinal Alberoni met un point final au complot de Cellamare.

## Il reste la littérature...

**Madame de Staal-Launay** a laissé d'intéressants Mémoires.

**Marcel Loyau**, dans sa présentation de la correspondance entre Madame de Maintenon et la princesse des Ursins raconte que « *de son retour triomphal en août 1705 à sa chute fracassante le 23 décembre 1714, la princesse des Ursins va batailler obstinément pour convaincre le roi (Louis XIV) de continuer son appui à l'Espagne. Elle aura contre elle tout le monde : la cour de Madrid et les ambassadeurs successifs, celle de Versailles, le duc d'Orléans et son entourage.* »

**La Princesse Palatine**, « Liselotte », a écrit plusieurs lettres datées de 1719, où elle parle, notamment à la *raugrave Louise*, du complot de Cellamare et la révolte de Pontkalleg. Mère du Régent (dont elle parle en disant simplement « mon fils »), et belle sœur de Louis XIV qui a fait ravager ses terres, elle est concernée de près.



La princesse palatine, mère du Régent.

**M. Le Blanc**, un ami des Saint-Simon est chargé par le Régent de perquisitionner fin 1718 dans l'ambassade d'Espagne. On trouva une cassette. L'abbé Dubois, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères accompagnait Le Blanc. Ce dernier s'apprêtant à ouvrir la cassette, l'ambassadeur d'Espagne lui dit « *M. Le Blanc, laissez cela, ce n'est pas pour vous ; ce ne sont là-dedans que lettres de femmes, cela est bon pour l'abbé Dubois, il a été maquereau toute sa vie.* »

**Liselotte**, sur le même thème, peu après.

De Paris le 30 mars 1719 : « *...mon fils intercepte une lettre d'Alberoni à cet impertinent de duc (le duc de Richelieu), lettre qui prouve sa trahison jusqu'à l'évidence. Par conséquent mon fils l'a fait arrêter dans son lit. On ne lui a laissé que le temps de s'habiller et on l'a mené à la Bastille.* »

Le 20 avril 1719, de Paris : « Hier on a fait arrêter à Luick (Liège), un homme du nom de La Jonkère (**La Jonquière**). Il s'était engagé à enlever mon fils (le Régent) et à le livrer à Alberoni mort ou vif. Cet été il ne l'a manqué que d'un quart d'heure au bois de Boulogne... »



Le château de Saint-Cloud, résidence du Régent. Bombardé et incendié en 1870.

**De Saint Cloud**, le dimanche 5 novembre 1719 : « Je ne comprends pas qu'à Vienne on veuille tenir secrète l'affaire d'Alberoni. Ne sait-on pas qu'Alberoni est le plus grand coquin du monde ?

Son maître, le duc de Parme l'a vendu à M. de Vendôme, M. de Vendôme à la princesse des Ursins, Mme des Ursins à la reine (la reine d'Espagne, seconde épouse de Philippe V, Elisabeth Farnèse). Beaucoup de gens aussi prétendent qu'il a empoisonné M. de Vendôme... Alberoni a ceci de particulier, qu'il fait toujours entrer beaucoup de personnes dans ses conspirations. »

**Le jeudi 9 novembre** : « Je suis bien aise qu'Alberoni ait perdu cent mille pistoles d'Espagne ; cela m'a rafraîchi le sang plus que n'aurait fait mon breuvage aux herbes... »

**Le 23 novembre**, à Saint Cloud encore : « Alberoni a suscité une révolte en Bretagne. Celui qui a reçu de l'argent de lui est un seigneur d'une des meilleures maisons de Bretagne, il s'appelle M. de Pontcaillé (Pontcallec). Il est venu cinq navires espagnols, deux gaillards sont descendus à terre et lui ont apporté l'argent. Il a voulu se sauver, déguisé en moine, mais Dieu merci, on l'a pris... »

**De Paris**, le 25 janvier 1720 : « Alberoni a écrit à mon fils pour lui demander pardon. Il a déclaré que tous les libelles et tous les écrits publiés en son nom, en Espagne, contre mon fils, lui avaient été envoyés de Paris. Il offre de tout dévoiler et de lui indiquer les moyens de se rendre maître de toute l'Espagne, vu qu'il connaît le fort et le faible du royaume. Quels gens aimables, n'est-ce pas ?... »

Toute folle qu'elle fut dite, la marquise d'Alegre perçut la conspiration de Cellamare.

**Saint Simon** parle de « Mme d'Alegre », Jeanne Françoise de Garaud, dans sa chronique de décembre 1717 et s'en souvient dans celle de 1723.

Yves V ne sera maréchal de France qu'en 1724.

**Denis Lorieux** donne des extraits des Mémoires de Saint Simon dans la biographie qu'il lui consacre. Quelques extraits concernent la marquise d'Allègre.

« Mme d'Alegre, toute parisienne qu'elle était, avait des amis bretons qui lui avaient parlé la bouche ouverte. Elle ne pouvait garder ce « secret » sans se compromettre, (elle) demanda à un ecclésiastique de lui prendre un rendez-vous le plus discret possible auprès du duc de Saint Simon, membre du Conseil de régence, en qui elle avait confiance » et qui écrit : « Ce fut d'abord des compliments sans fin et des louanges merveilleuses ; je répondais courtement et voulais venir au fait ; mais je reconnus bientôt que l'embarras d'y entrer multipliait la préface... Elle épuisa tous les entours et les environs avec une impatience de ma part inexprimable. Enfin elle se mit sur le ton des oracles, serrant la bouche, tournant les yeux, accommodant sa coiffe, frottant son manchon, tantôt me regardant à me pénétrer, puis

*baissant les yeux et jouant de l'éventail, disant deux mots coupés et laissant le sens suspendu, tombant dans un morne silence. »*

**Vous trouverez** le récit *in extenso* de ces entrevues mystérieuses dans le chapitre consacré à la marquise d'Allègre...



L'abbé Guillaume Dubois

### **L'abbé Dubois.**

1654-1723.

Redoutable personnage né à Brive La Gaillarde en 1656 d'un père apothicaire et médecin, condition fort modeste à l'époque.

Il quitte le foyer familial à 17 ans.

Il remplit une fonction secondaire à l'éducation du jeune Philippe duc de Chartres, futur Philippe II duc d'Orléans et surtout futur Régent de Louis XV de 1715 à 1723.

Il influence le Régent Philippe d'Orléans, et à travers lui Louis XV.

Il est secrétaire d'Etat en 1718.

\***La princesse Palatine** écrit de Saint Cloud le 23 novembre 1719 : « Torcy et Dubois ont raison de ne pas pouvoir se souffrir, tous les deux ne valent rien. Mon fils (le régent Philippe d'Orléans) m'assure qu'il ne permettra pas que l'abbé reçoive le chapeau (de cardinal). Je serais charmée par contre si notre abbé de Saint Albin l'obtenait. »

Il faut dire que ledit abbé de St Albin (né en 1698) était fils naturel du Régent et d'une danseuse de l'Opéra, la jolie Florence...et donc un « petit-fils » de Liselotte.

\***Le 23 avril 1721**, la princesse Palatine : « Notre impertinent petit abbé et précepteur l'archevêque de Cambrai voudrait bien à cette heure devenir cardinal. Pour cadrer avec lui il faudrait qu'Alberoni fût nommé pape ; cela serait parfait et je le désire de tout mon cœur... »

Dubois obtient cependant l'archidiocèse de Cambrai (l'archidiocèse de Fénelon...) le 9 juin 1720 et « le chapeau » le 16 juillet 1721...

\*Aussi, le 26 juillet 1721, Liselotte : « Hier l'archevêque de Cambrai vint ici et me fit part de son élévation à la dignité de cardinal. Voilà Alberoni qui a un copain... »

Son ascension diplomatique n'a d'égal que son ascension dans la hiérarchie religieuse.

**A tel point qu'en février 1720**, alors que l'abbé Dubois vient d'être tout à la fois nommé et sacré sous-diacre, diacre, prêtre, évêque et archevêque duc de Cambrai... Saint-Simon lui demande *si on n'a pas oublié de profiter de l'occasion pour se faire baptiser ! ! !*

En effet pour être abbé, et pas du tout prêtre, Dubois n'en était pas moins athée... et célèbre avec le Régent pour ses « *petits dîners* ». Sa faible constitution, malade, le cantonnait cependant à des rôles plutôt contemplatifs...

En 1718 et 1719 Dubois complotait.

Au lieu de conforter le régent à appuyer l'Espagne déjà unie à la France par bien des aspects, dont le lien familial avec Philippe V, il le pousse vers une alliance avec l'Angleterre.



Certains auteurs y voient une excellente idée qui, au prix de l'achat d'un diamant célèbre, apporte 25 ans de paix à la France.

Pour d'autres ce fut une grave erreur.

François Bluche n'hésite pas à dire « De 1716 à 1740, ou environ, par la faute du Régent et de Dubois (...) l'alliance franco-britannique fut un interminable leurre, une soumission de la France à l'Angleterre. »

La rupture devint inévitable, et le 9 janvier 1719 la France déclare la guerre à l'Espagne.

Dès 1718 le tandem Alberoni-Cellamare complotait pour Philippe V. Yves V d'Allègre s'y laisse inclure. Il s'agit d'affaiblir la France en provoquant des soulèvements, de faire tomber le Régent et Dubois. Philippe pourrait alors soit influencer Louis XV, soit le remplacer, régner sur les deux pays et détacher l'Angleterre de la France.

Voyant son petit-fils sur le trône d'Espagne, et lui-même en France, Louis XIV ne dit-il pas que les Pyrénées n'existaient plus ?

En Sicile la flotte Anglaise de Byng écrase la flotte Espagnole. L'Autriche rejoint les trois alliés et crée la « Quadruple Alliance ». Les Anglais entraînent les Français à pénétrer en Espagne et à détruire les restes de la flotte espagnole. Acte absurde : la flotte Anglaise reste ainsi seule maîtresse des mers.

Vaincue, l'Espagne rejoint sans conditions la Quadruple Alliance en 1720.

Les intérêts économiques de l'Angleterre sont privilégiés au détriment de ceux de la France. Les Anglais évitent que soit reconstruite la « vieille flotte française » refondue 40 ans plus tôt par Colbert (1619-1683) et son fils le marquis de Seignelay (1651-1690) qui avait été époux en 1675 de **Marie Marguerite d'Alegre** décédée en 1678, leur fille Marie Jeanne elle-même morte en 1680.

Louis de Saint Simon tente par deux fois de prévenir le Régent des « erreurs » de Dubois. En 1721 enfin le régent conclut « Il faut chasser ce coquin ».

Mais le voici « principal ministre » le 22 août 1722. Louis XIV n'avait jamais eu de 1<sup>er</sup> ministre. En 1661 il avait affiché son intention de l'être lui-même.

Il meurt le 10 août 1723 dans les douleurs d'un cancer des voies urinaires.

Le Régent devient le « principal ministre », mais il meurt à son tour, le 2 décembre de la même année, remplacé par le duc de Bourbon.

L'Angleterre en position de force, règne sur le commerce et les routes maritimes. En réplique des marins français reçoivent des lettres dites de marque, de course ou de repréailles qui les autorisent à se rendre maîtres de navires marchands notamment Anglais et Espagnols. Pointis (1645-1707), Jean Bart (1650-1702), Forbin (1656-1733), Dugay-Trouin (1673-1736), et plus tard Surcouf (1773-1827) se rendent célèbres. C'est la guerre des Corsaires (nom donné au début à leurs bateaux rapides, armés *en course*) qui durera jusqu'au Congrès de Paris en 1856 où la « guerre de course » est abolie.

A la cour Dubois fut contemporain d'Yves V, de son épouse Jeanne Françoise de Caminade, de leurs trois filles dont la comtesse de Rupelmonde, de Dangeau, de Louis de Saint-Simon etc.

Il intrigue pour lui-même, pour le Régent et pour la couronne de France à l'ambassade de Londres où, en 1714 Yves V marquis d'Allègre avait été nommé par Louis XIV. Mais c'était la dernière année de son règne...

Yves d'Allègre ne s'était point rendu à Londres.

A cause de l'inconduite des Rupelmonde : Elle était si insupportable, et Lui « un usurpateur » si infréquentable ! Du moins aux dires de Saint-Simon.

## **Le duc et la duchesse du Maine.**

Le duc. 1670-1736.

La duchesse. 1676-1753.

**Louis Auguste de Bourbon** (St Germain 1670-Sceaux 1736), duc du Maine, est (comme le comte de Toulouse) un fils naturel que Louis XIV a eu de sa favorite madame de Montespan, Françoise Athénaïs de Rochechouart (Tonnay-Charente 1641-Bourbon l'Archambault 1707), marquise de Montespan.

**Anne Louise Bénédicte de Bourbon-Condé** (Paris, 1676-1753) est petite fille du grand Condé.

Nous retrouvons le Complot de Cellamare, dès 1717, pendant la Régence de Philippe d'Orléans.

Louis XIV est mort depuis deux et trois ans, son arrière petit fils, Louis XV, n'a pas huit ans.

Le Régent veut s'allier à l'Angleterre.

Philippe V, le roi d'Espagne, est un petit fils de Louis XIV. Si Louis XV disparaissait il serait un prétendant des mieux placés au trône de France.

La descendance légitime de Louis XIV a été décimée par la maladie.

Le duc du Maine a été légitimé, lui aussi est un prétendant de choix.

Mais il est tenu en retrait par les règles de la cour. Son égo en souffre.

On notera que le Régent est marié à Mme de Blois, elle même fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan...

Général des galères en 1688, maréchal de camp en 1689, Maine s'est particulièrement distingué le 3 août 1692 à la bataille de Steinkerque. Il est grand maître de l'artillerie du roi en 1694, et fait la campagne de Flandre en 1702. Il est fait chevalier de l'Ordre du Saint Esprit.

Lui, est pied-bot, dévot et pétri de littérature : voyez son portrait par la princesse Palatine, Elisabeth Charlotte, affectueusement appelée Liselotte par son Père Charles Louis prince électeur du Palatinat, mère du Régent. Elle bombarde ses amies de lettres où tout n'est pas à prendre au pied de la lettre, mais dont le franc parler sonne de bon aloi.

\* **Le 14 avril 1688** Liselotte décrit à la duchesse de Hanovre ce pauvre duc du Maine : « Lors même que le duc du Maine, au lieu d'être le fruit d'un double adultère, serait un prince légitime, je n'en voudrais pas pour mon gendre (...) car il est affreusement laid, paralysé, et il joint encore à cela plusieurs autres mauvaises qualités ; ainsi il est avare en diable... »

\* **Le 19 avril 1701** : « M. du Maine faut maintenant le dévot. Il a beaucoup d'esprit et sait être agréable quand il veut ; mais il fuit tout le monde, on ne le voit presque jamais. »

**La duchesse du Maine**, est presque naine, joyeuse et légère.

Liselotte la décrit, le 19 avril 1701 : « (elle) a une humeur singulière ; elle ne se couche jamais avant quatre heures du matin et se lève à trois heures de l'après midi... ». Elle « a pour bon ami » le mathématicien et homme de lettres, Nicolas de Malézieux, Académicien, précepteur du duc du Maine. Le quel répond, quand on attire son attention sur cette promiscuité : « Ne me parles pas contre ce Malecieux, il maintient la paix dans la maison. »

\* **Madame de Maintenon** écrit le 10 juin 1709 à Mme des Ursins que « le duc du Maine et le comte de Toulouse ont été des plus vifs à tout donner » de leur vaisselle d'argent, à la demande, le 8 juin 1709, du duc de Gramont et du maréchal Boufflers, pour alimenter le trésor et poursuivre la guerre contre les Provinces Unies.

\* **Liselotte, en 1712** : « Comme M. Hassenberg vous remettra ma lettre en main propre, je veux profiter de l'occasion pour vous dire d'où vient le malheur de mon fils. M. du Maine, Mme la duchesse et M. le duc d'Antin (Louis Antoine de Pardailan, fils de Mme de Montespan), qui sont les plus ambitieuses créatures qui existent, voyant que le roi (Louis XIV) a de l'inclination pour mon fils, cherchent par tous les moyens possibles à le déshonorer... »

\* **Le 22 janvier 1713** : « Il n'est pas de plus grands ni de plus riches seigneurs dans toute la France que le duc du Maine, son frère et ses enfants. Mon fils et mon petit fils sont des mendiants à côté... »

\* **Le 2 septembre 1714**, de Fontainebleau : « Du moment que nous avons dans notre famille la sœur du duc du Maine et du comte de Toulouse, je préfère qu'on les élève plutôt qu'on les abaisse. »

\* **Le 17 septembre 1715**, à la mort de Louis XIV : « Le parlement a reconnu le droit de mon fils lorsqu'il l'a fait valoir au nom de sa naissance. Il avait d'autant plus raison de le faire que le roi, avant sa mort, lui avait dit qu'à la vérité il y avait un testament, mais qu'il le devait modifier à sa guise s'il y trouvait quelque chose qui ne lui convînt pas. Ce testament était tout en faveur du duc du Maine... ».

Les affaires privées ne sont jamais loin derrière celles de l'état...

**A Sceaux** la duchesse du Maine tient salon, politique plus encore que littéraire. Elle entraîne son mari dans le « Complot de Cellamare », du nom de l'ambassadeur d'Espagne en France,

commandé par le cardinal Alberoni qui, en 1714, évince la princesse des Ursins de l'entourage de la reine Farnèse et du roi d'Espagne.

Yves V s'est probablement laissé approcher par ses anciens compagnons des batailles de Flandre et d'Allemagne. Steinkerque, où d'Alegre a été blessé et où Maine s'est montré fort brave doit être resté un lien solide entre eux. Et peut-être aussi compte t'on sur ce qui semble être une certaine naïveté...

**La conspiration** avait-elle besoin de son poids moral ? Il est respecté. Recherche t'on sa stature militaire, ses relations familiales apportées par les mariages de ses filles ? Sa fortune ? Plus sûrement sa place stratégique aux Etats de Bretagne.

Il est plausible qu'Yves V qui n'est pas encore maréchal de France (1724), encadre et préside les Etats de Bretagne dès juin 1717, ne se soit pas aperçu du rôle qu'on s'apprêtait à lui faire jouer. Les d'Alegre ont toujours été fidèles au pouvoir royal légitime. Sauf bien sûr la branche réformée d'Antoine lors des guerres de religion au XVIème siècle.

C'est la marquise d'Alegre, Françoise de Garaud, bigote et nourrie de lettres comme le duc, et qui était peut-être des familiers du château de Sceaux, qui se rend compte de la conspiration et en secret prévient Saint Simon pour protéger le Régent.

Les conspirateurs sont arrêtés. Alberoni et Cellamare reconduits à la frontière. Le duc et la duchesse du Maine sont emmenés à la Bastille, puis gardés quelques mois dans la forteresse de Doullens...

\***Le 14 juillet 1718**, Liselotte, écrit à la *raugrave Louise* : « Il n'est que trop vrai que le parlement cause de l'embarras à mon fils (le Régent) ; (...) Il m'a dit (...) que tant que l'autorité royale reposerait entre ses mains, il la maintiendrait intacte, qu'il la remettrait au roi à sa majorité telle qu'il l'avait reçue (de Louis XIV) et ne souffrirait pas qu'on y touche. Jusqu'ici il n'y a rien à craindre, le peuple n'a pas bougé ni les autres parlements dans les provinces.

Le frère de la femme de mon fils et sa femme (le duc et la duchesse du Maine) sont ses pires ennemis, ce sont eux qui soulèvent tout le monde contre lui. (...) Il faut que mon fils trouve de nouveaux moyens pour payer les dettes du feu roi. Ce LAS, (LAW : la prononciation erronée vient de ce qu'écrivait, le W fut pris pour deux S) qui est tellement hai, est un Anglais fort intelligent... »

\***27 août 1718** : « On a installé le garde des sceaux et (en) sachant pertinemment que le duc du Maine et sa femme ont excité le parlement contre le roi (Louis XV, âgé de 8 ans) et mon fils (...), on a retiré au duc la surveillance du roi (...) on l'a dégradé lui et ses enfants des princes du sang, par contre on y a maintenu son frère (comte de Toulouse) car il s'est bien et fidèlement conduit. Les gens du parlement et la duchesse du Maine sont si méchants et si exaspérés, que maintenant je suis dans les transes qu'ils n'assassinent mon fils, car avant que ceci n'arrivât, la duchesse du Maine avait déjà en pleine table, tenu un discours insensé : « On dit que je révolte le parlement contre le duc d'Orléans, mais je le méprise trop pour prendre une si noble vengeance de luy ; je sauray bien m'en venger autrement, autrement ! »

\***Le 22 septembre** : « Le duc du Maine est né dans la méchanceté. Sa mère était la plus méchante femme du monde. Je sais trois personnes qu'elle a empoisonnées (...) »

\* **Le 5 janvier 1719** : « Je vous ai mandé il y a huit jours qu'on a découvert que le duc et la duchesse du Maine étaient les auteurs de la conspiration. Depuis on a trouvé une chose encore qui prouve la culpabilité du duc. C'est une lettre d'Alberoni, dans laquelle il dit : « Dais que la guerre sera déclarée mettes (mettez) le feu à toutes vos mines. » (...) »

\* Le 12 janvier : « Toute la méchanceté de la duchesse et du duc du Maine provient de la vieille ordure (madame de Maintenon) et de la princesse des Ursins. »

\* **Le 2 février 1719** « ...Le boiteux (duc du Maine) a fait croire à Mme d'Orléans sa sœur que, si mon fils venait à mourir, il ferait en sorte que le duc de Chartres serait nommé régent et elle même régente et qu'ainsi elle gouvernerait tout le royaume. Elle est donc toute chagrine que la conspiration ait été découverte... »

\* **Le 31 décembre 1719** : « On a persuadé mon fils de remettre en liberté le duc et la duchesse du Maine et de leur permettre de revenir ici ; cela me cause bien des angoisses... »

\* **Le 25 janvier 1720**, toujours à la *raugrave Louise* : « Mme du Maine, il est vrai, a entièrement disculpé son mari et avoué qu'elle a ourdi toute la conspiration sous son nom et qu'il n'en savait pas un mot. Tous les autres conjurés, qui ont été enfermés à la Bastille, disent

la même chose ; il faut donc que ce soit vrai, quoique peu croyable. Le duc, pour confirmer ce que dit sa femme, ne veut rien savoir d'elle ni la voir... »

## **Madame de Maintenon.**

Madame de Maintenon trouve sa place ici car elle est contemporaine à la cour, dont elle se tint à distance, d'Yves V et de son épouse Jeanne Françoise de Garaud, et de leurs filles et beaux fils. Sa correspondance avec la princesse des Ursins ne manque pas d'allusions aux Tourzel d'Allègre, aux Rupelmonde, aux Sourches et aux Desmarets. On sait qu'elle avait de l'affection pour la jeune et remuante Marie Marguerite de Rupelmonde, veuve à 22 ans.

Elle est là aussi, âgée puisqu'elle meurt à 84 ans en 1719, au moment des prémices et de la découverte de la Conspiration de Cellamare qu'ont vécue de près son amie madame des Ursins, et notre marquis d'Allègre.

Voyez chacun de ces noms.

Née à Niort en 1635, Françoise est la fille de Jeanne de Cardilhac et de Constant d'Aubigné, sgr de Surineau, fils de Théodore Agrippa d'Aubigné « guerrier-poète calviniste » comme le dit Marcel Loyau de cette façon ramassée qui convient bien. Compagnon d'armes d'Henri IV, le poète satirique fut célèbre aussi pour sa franchise qui lui valut les foudres de son Roi.

Son père, emprisonné pour avoir assassiné sa femme et l'amant qu'elle avait, laissant Françoise sans mère, elle est élevée dans la Religion Réformée et l'austérité, au sein d'une petite famille provinciale, chez sa tante, madame de Villette, au château Niortais de Mursay.

Libéré en 1642, gracié à la mort de Richelieu, et nommé gouverneur de l'île Marie Galante, son Père l'emmena aux Antilles en 1644, d'où Françoise, la petite « Indienne » est de retour en 1647 pour être placée chez les Ursulines, catholiques, de Niort puis de Paris.

Son enfance explique peut être son éternel pessimisme...

Non dotée, Françoise d'Aubigné doit épouser en 1652 le poète, romancier, auteur dramatique et burlesque Paul Scarron (1610-1660) paralysé dans sa chaise à roulettes, mais bouillant d'activité intellectuelle et se trouve plongée dans ce que Paris compte d'esprits lumineux.

La « Veuve Scarron », car depuis 1660, ce sera son nom, est appréciée pour sa culture. A l'hôtel d'Albret elle rencontre la société aristocratique au pouvoir.

Madame de Montespan, favorite du Roi la choisit pour éduquer les enfants « du double adultère » que Louis XIV lui a faits et qu'il légitimera après qu'à partir de 1711 il ait perdu toute sa descendance légitime sauf son fragile arrière petit fils né en 1710, le duc d'Anjou, le futur Louis XV.

Bien qu'à Saint Germain en Laye, à l'écart de la cour de Versailles, elle fait partie des intimes du Roi Soleil qui la reçoit en de longs entretiens privés, et la fait marquise de Maintenon en 1673.

En 1680 le Roi rompt avec Mme de Montespan mêlée à « l'Affaire des poisons » de 1678.

La voici en 1683 « reine sans le titre ni les honneurs », et en but aux mille jalousies des courtisanes et courtisans.

Lucide sur ses compétences et sur ce qu'on pensait d'elle à la cour, elle reste modeste, discrète et pacifiste. Voyez sa correspondance avec Madame des Ursins, au chapitre consacré aux Desmarets. On sait qu'elle n'a pas poussé Louis XIV à révoquer l'Edit de Nantes et qu'elle n'était pas pour la guerre avec l'Espagne.

En 1686 le Roi créa à Saint Cyr une institution religieuse où elle vivait une grande partie du temps et veillait elle même à l'éducation des jeunes filles.

C'est là qu'elle se retira à la mort de Louis XIV le 1<sup>er</sup> septembre 1715.

Elle y mourut le 15 avril 1719.

Marcel Loyau cite cette phrase de Saint Simon « Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siège et la place, en présence du Roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fut, elle était très simple particulière et toujours aux dernières places. » et cette autre, cruelle, de La Beaumelle en 1756 « Elle était regardée à Saint Cyr comme une sainte, à la cour comme une hypocrite, à Paris comme une personne d'esprit, dans tout le reste de l'Europe comme une femme sans moeurs ».

## **Les Etats de Bretagne.**

1717-1718

Yves V, notre marquis d'Allègre, est en juin 1717, à présider, ou plus probablement à encadrer, pour qu'il n'y ait pas de débordement contre l'autorité royale, les Etats de Bretagne qui se tiennent à Dinan.

Il est parfois dit par erreur que ces Etats se sont tenus à Rennes.

Ces Etats étaient les réunions des assemblées régionales où siégeaient les représentants de chaque paroisse et localité de la région concernée. La Bretagne et le Languedoc sont parmi les plus vastes de ces régions.

**De nombreux gentilshommes Bretons** protestent contre le *dixième*, jugé trop lourd. Ils ont écrit au gouverneur de la province de Bretagne, qui est alors le comte de Toulouse, Jean Alexandre de Bourbon, amiral ayant participé à la guerre de succession d'Espagne, et vainqueur de la flotte Anglaise de l'amiral Rooke. Il est aussi le troisième fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan et frère du duc du Maine.

Se prononçant sur l'impossibilité de payer cet impôt, les gentilshommes de la noblesse Bretonne se soulèvent.

« **C'est le premier coup de tocsin** » écrit Saint Simon. Il annonce les soulèvements à venir. On parlera aussi de la conspiration de Pontcallec, en Breton Pontkalleg.

Quatre de ces seigneurs Bretons sont convoqués à Paris fin 1717, par lettre de cachet. Dans une opération de communication dont nous croyons à tort que notre siècle a eu la primeur, les Bretons noient la capitale sous une multitude de copies de la lettre qu'ils ont adressée au Régent

Manipulés ou non, ces premiers soulèvements prennent place dans le cadre de la Conspiration de Cellamare (voir ce nom) au profit de Philippe V roi d'Espagne et petit fils de Louis XIV alors que Louis XV n'est encore qu'un petit enfant sous la Régence de Philippe duc d'Orléans.

**On associe** l'affaire des Etats de Bretagne, ou la révolte de Pontcallec, à la conspiration de Cellamare.

Le roi d'Espagne Philippe V, d'abord duc d'Anjou, petit fils de Louis XIV, cherche à affaiblir la France qui se rapproche de l'Angleterre.

La répartition des Colonies est en filigrane dans ces conflits.

**Dès 1717**, Philippe V pousse les nobles Bretons, dont le marquis de Pontcallec, à refuser le paiement du « dixième » parallèlement à la conspiration de Cellamare.

L'abbé Dubois fait condamner Pontkalleg.

Yves V marquis d'Allègre encadre la réunion des Etats de Bretagne en juin 1717.

C'est peut-être une partie des raisons pour lesquelles il est recruté pour entrer dans la complot mené par Alberoni, Cellamare, et la duchesse du Maine.

Une autre partie est la proximité d'Yves V d'Alegre avec les grands militaires de cette époque, tels que Villeroi, Vendôme et le duc du Maine.

Les deux épisodes conjoints mènent à la guerre que déclare la France à l'Espagne en 1719.

« **Une tenue des Etats de Bretagne sous la Régence. Les Etats de Dinan (1717-1718)** ». De J. de Coattarel, grand spécialiste des événements en Bretagne au XVIIIe s.

Voici le résumé que fait La "**Skol-Uhel ar Vro**", de cet ouvrage majeur de J. de Coattarel.

*Kastell an Erminig*

*6 straed an Nor Bostern*

*56000. Gwened*

« Après la mort de Louis XIV, le poids excessif des prélèvements, le déficit croissant lié au don gratuit obligatoire, le non respect des règles du traité d'union, sont autant de raisons d'un grave mécontentement qui touche toutes les couches de la société bretonne. Certains voudraient même y voir les motifs d'une possible séparation.

« L'Armée royale d'environ 15 000 h est mise à la disposition du nouveau commandant en chef, le maréchal de Montesquiou, et de l'Intendant Feydau de Brou

« Les Etats et Parlement de Bretagne, sont les institutions chargées de veiller à l'application de la Constitution.

« Il ne s'agit pas d'une vraie révolte populaire, même si les couches inférieures de la population sont les plus touchées, mais bien d'un désordre croissant qui entraîne la paralysie du système. Tout a commencé par l'ouverture des Etats de Bretagne le 15 décembre 1717 à **Dinan**. D'entrée ces derniers refusent de voter le don gratuit, mais aussi les impôts ordinaires : fouage, étapes, devoirs, capitation, ce qui entraîne l'arrêt des tous les versements par le Parlement.



Le donjon de Dinan.

« En guise de réponse, le Commandant en chef prononce la dissolution des Etats. Ceux-ci continuent de siéger cependant le 1er juillet 1718 après l'expulsion de soixante deux gentilshommes considérés comme perturbateurs pour avoir adressé une lettre de remontrances au régent. Cette session agitée se termine dans la confusion avec l'exil de 12 parlementaires, ce qui accroît encore la tension.

« Des contacts sont alors pris à Paris avec la duchesse du Maine et l'ambassade d'Espagne partisans du remplacement du Régent Philippe d'Orléans par le roi d'Espagne Philippe V, petit fils de Louis XIV.

« C'est à ce moment que naît la conjuration du marquis de Pontkallleg, l'un des membres agissants de la noblesse terrienne. Un acte d'union pour la défense des libertés, le maintien des privilèges et la délivrance du joug tyrannique des gens d'affaires (le régent) est alors rédigé le 15 septembre 1718 à Lanvaux et proposé à tous les membres des Etats. Assez rapidement il réunit environ 500 signatures, ce qui est considérable. Au même moment, des troubles apparaissent un peu partout en Bretagne : protestations contre la cherté du grain, refus des maltôtes (taxes sur les marchandises), mais aussi début d'émeutes à Guérande, Blain, Lamballe, Vitry. Le moment est venu d'agir. Des réunions secrètes ont lieu à Lanouée, Blain, Le Pouldu, Saint-Jean Brévelay...

« Une aide militaire est aussi sollicitée du gouvernement espagnol.

« Le 6 octobre 1718, rendez-vous est pris pour marcher sur Rennes et demander des comptes à Montesquiou. Mais au lieu de 900 conjurés en armes attendus, quinze seulement sont présents. La conjuration, trahie par l'un des siens, s'effondre et les principaux chefs sont aussitôt recherchés.

« Pontkallleg est arrêté le 28 décembre à Lignol ; les autres parmi lesquels Rohan-Pouldu, Du Couédic, Lambilly, Lantivy du Coscro, Le Gouvello, Montlouis, Talhouet... ne tardent pas à suivre. Certains prévenus à temps peuvent s'enfuir. Quant à l'aide espagnole chichement débarquée dans la rivière d'Auray, elle est repartie sans avoir pu servir.

« La justice du roi est expéditive : se méfiant peut-être à juste titre d'une connivence entre le Parlement et les conjurés, ces deniers comparaissent devant une chambre royale hâtivement constituée à Nantes. Le jugement a lieu sans débat ni défenseurs et sans appel le 26 mars 1720.

« Pontkallleg, Montlouis, Talhouet et du Couédic sont condamnés à avoir la tête tranchée, ce qui est fait la nuit même place du Bouffay. Seize autres coupables absents, le sont en effigie. Les autres seront amnistiés par le régent

« Ce verdict de sévérité pour l'exemple surprie tout le monde, car il n'y avait eu ni combat ni victimes et les vrais coupables n'étaient sans doute pas ceux là. Les institutions ne s'en relèveront jamais.

**Paul Esprit Feydeau de Brou**

1682-1767.

Paul Esprit Feydeau de Brou est un magistrat et homme politique français né en 1682 et mort en 1767.

Il est issu d'une importante famille de parlementaires parisiens.

Il fut successivement intendant de police, justice et finances d'Alençon de 1713 à 1715), puis chargé des mêmes à Rennes de 1716 à 1727.

### **La fronde de la petite noblesse de Bretagne.**

1718.

D'après Skol-Uhel ar Vro . ICB. (Institut Culturel Breton)

« **L'Histoire a retenu l'événement** sous l'appellation « *Conspiration de Pontkalleg* ». En fait, il s'agit d'une tentative de révolte suscitée par une minorité de la noblesse bretonne visant à renverser le gouvernement royal au profit du roi d'Espagne.

« L'épisode se situe au moment de la Régence (1715-1723) confiée au duc Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV, pendant l'enfance de Louis XV.



### **Jetons à l'effigie de Louis XV enfant, émis à l'occasion des Etats de Bretagne de 1717.**

« Tout commence véritablement le 15 décembre 1717 lorsque les États de Bretagne refusent d'accorder de nouveaux crédits au pouvoir royal déjà lourdement endetté.

« Ce refus fait suite à un récit publié à Londres quelques mois plus tôt par le comte Jean-Jacques Talhouët de Bonamour, marquis d'Acigné. Le gentilhomme breton attire notamment l'attention sur la situation économique désastreuse de la Bretagne. De sorte que le 18 décembre, le maréchal Pierre d'Artagnan de Montesquiou, commandant en chef de la province, exige de dissoudre les États.

« La sommation sera respectée, à ceci près que les États ont eu le temps de formuler auparavant un certain nombre de revendications dont celle réclamant la maîtrise de leur propre budget. Le Parlement de Bretagne appuie la demande au mois de janvier 1718 tout en soulignant que la dissolution des États «*porte atteinte au traité d'union de la Bretagne à la Couronne*».

### « Bisbilles au sujet des impôts.

« Les querelles entre le Parlement et le gouvernement vont ainsi se poursuivre tout au long de cette année 1718. En vain. Dans un texte signé par 62 gentilshommes, la noblesse bretonne s'oppose au renouvellement des impôts sur le vin et l'eau-de-vie. De sorte que **le maréchal de Montesquiou** décide de les collecter par la force. « *Les Bretons sont insolents pour peu qu'on mollisse avec eux, affirme-t-il, mais ils sont souples comme un gant dès lors qu'ils trouvent une autorité ferme qui veut être obéie* ». Les 62 contestataires seront donc expulsés de Dinan où se tient la réunion des États au printemps 1718. Au grand dam de la petite noblesse qui rêve d'une République aristocratique assurant la survie des notables les plus démunis. Mais le pouvoir royal n'en a cure : le 22 juillet suivant, 73 délégués des États sont à leur tour exilés et les registres du Parlement censurés.

« Face à cette situation, la discorde va dès lors tourner carrément à la fronde. En juin 1719, le marquis de Pontkalleg ordonne un rassemblement général, sur les landes de Questembert, de tous les nobles acquis à sa cause.

### « Révolte de Nantes.

« Las ! Arrivé sur les lieux, il ne trouve guère plus de deux cents personnes. Néanmoins ce petit monde a été espionné, de sorte que dès juillet le régent Philippe d'Orléans en est informé.

« Et c'est alors que des révoltes éclatent un peu partout en Bretagne. À Lamballe, le prix élevé du grain et la peur de la faim provoquent, en mai 1719, un soulèvement de la population qui va se prolonger plusieurs jours. Le 2 juillet de la même année, à l'occasion de la venue à Vitré du receveur du domaine du roi, des mutins entourent l'Hôtel du Chêne-vert. Des rébellions se produisent également dans l'évêché de Nantes, en particulier au Croisic, à Blain et à La Roche-Bernard.

« Ces faits sont signalés à la Cour ainsi que les étranges va-et-vient de certains gentilshommes qui se réunissent continuellement soit chez l'un, soit chez l'autre, à Saint-Jean-Brévelay, Blain ou au Pouldu. Et c'est ainsi que, le 15 août, une troupe de paysans, dirigée par Rohan du Pouldu met en fuite des soldats venus collecter l'impôt.

« Rien de tel n'était prévu au départ, mais le marquis de Pontkalleg l'accepte tout de même. Pontkalleg avait-il l'âme d'un chef ? Gentilhomme irascible, seigneur ruiné et jaloux de ses droits, on dit de lui qu'il vit de trafics divers et qu'il était peu aimé de ses paysans en raison de sa dureté à leur égard.

« Quoi qu'il en soit, trahi par l'un de ses amis, le sénéchal du Faouët à la solde du régent, le marquis de Pontkalleg est arrêté le 28 décembre 1719 chez le recteur de Lignol et traduit devant la chambre de justice de Nantes. Trois autres conjurés, anciens officiers du roi qui n'avaient joué qu'un rôle accessoire, ont également été appréhendés ou plutôt se sont rendus eux-mêmes. Au total 23 accusés devaient comparaître à la barre, mais sept seulement étaient présents au procès.

« Interrogé par le maître des requêtes, le marquis de Pontkalleg avoue tout, mais affirme que la noblesse de Bretagne avait simplement voulu préserver ses privilèges et se mettre à l'abri des persécutions du maréchal de Montesquiou.

« Inculpé de crime de lèse-majesté et de félonie, le sieur de Pontkalleg n'en fut pas moins condamné le 26 mars 1720 à l'échafaud sur la place publique de Nantes.

«*Histoire de Bretagne*» par Henri Poisson et Jean-Pierre Le Mat, éditions Coop-Breizh (1995).

«*Le marquis et le régent - Une conspiration à l'aube des Lumières*» par Joël Cornette, éditions Taillandier (2008).

«*L'Intendance de Bretagne 1689-1720*» par Henri Fréville - Rennes (1953).

«*La Bretagne aux Temps modernes 1471-1789*» par Arthur de la Borderie, Rennes 1894. «*La noblesse du XVIIIe siècle*» par Jean Meyer, éditions de l'EHESS, Paris (1995). Archives d'Ille-et-Vilaine, Rennes.

«*La Conspiration de Pontkalleg*», roman de Guy Gauthier, éditions Coop Breizh, 2011.





« Bibliographie : La Borderie (A.de) : Histoire de la conspiration de Pontcalleg : Revue de Bretagne et Vendée, t.II 1857, p.223-253, t. III 1857 p. 1-23, 172-183315-345,29-55  
 Monnier et Cassard, Toute l'histoire de Bretagne, Skol Vreizh, Morlaix, 1997, p. 383  
 Durtelle de Saint-Sauveur (E), Histoire de Bretagne, t. II, Rennes, 1943, p. 121-129

« Documents consultables à l'ICB (Institut Culturel Breton) : Camus (L), La conspiration de Pontkalleg, communication oct.2001 La Borderie (A.de ), Histoire de la conspiration de Pontkalleg, Revue de Bretagne et Vendée, t. III 1858, p.158-171 et 341 Collectif, Histoire de Bretagne, Skol Vreizh, t. III, p. 217-221

### **Gwerz marv Pontkalleg**

*Ur werzenn nevez zo savet  
 Traitour â mallogh dit ta  
 War marv Pontkalleg eo graet*

*Mignon e oa d'ar Vretoned  
 Traitour â mallogh dit ta  
 D'ar vourc'hizion ne lâran ket*

*D'ar vourc'hizion ne lâran ket  
 Traitour â mallogh dit ta  
 A zo a-du d'ar c'hallaoued*

*A zo atav' klask gwaskan re  
 Traitour â mallogh dit ta*

*N'o deus na madoù na leve*

*En Naoned e ao kondaonet  
Traitor â mallogh dit ta  
E oa barnet ha dibennet*

*Na glac'har don d'ar Vretoned  
Traitor â mallogh dit ta  
Ha mallozh ruz d'ar vourc'hizion*

A Nantes il fut condamné  
Il fut jugé et décapité.  
Chagrin profond chez les Bretons  
Et malédiction rouge...

(extraits des paroles d'une des nombreuses complaintes « Mort de Pontkalleg »)



Le martyre des « Frères Bretons », dont Pontkalleg (d'après le dessin de *Jeanne Malivel*)